

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02/07/2007  
Publication 06/07/2007

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation



Ludovic LIONS

N° 49/49-07

Séance du 29 JUIN 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **ASSOCIATION ECOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPEENS DU HAUT-RHIN (EGPE)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I - 1/08 du 14 et 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif 2007.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I - 4/06 du 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif Actions en faveur des Personnes Agées (Politique I01)
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde, pour l'année 2007, une subvention de 2 400 € à l'Association Ecole des Grands-parents Européens du Haut-Rhin.
- ❖ Autorise le Président à signer la convention de partenariat.
- ❖ La dépense est inscrite au Chapitre 65, nature 6574, fonction 53.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions